

Dol de Bretagne, le 18 janvier 2023,

**Le Président de la Communauté de communes,
A Mesdames et Messieurs les conseillers(ères) communautaires,**

Madame, Monsieur, le (la) conseiller(ère) de la Communauté de communes,

J'ai l'honneur de vous convier à **la séance du Conseil communautaire**, qui aura lieu le :

Jeudi 26 janvier 2023 à 18h30 Salle Serge GAS - PLEINE-FOUGERES

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance précédente en date du 15 décembre 2022

Exécutif – Election des conseillers au sein des Syndicats Mixtes – Syndicat des Eaux de Beaufort – Nouvelle élection suite à la démission de Madame LEBRET Sylvie

Pôle Aménagement et Développement – Service Aménagement et Cadre de vie – Lotissement « La Croix Ban » à TRANS-LA-FORÊT – Vente du lot n°6 au profit de Mme Magali GILET

Pôle Technique et Environnement – Service Collecte, traitement et valorisation des déchets – Vente de camions type grue pour la collecte des Bornes d'Apport Volontaire (BAV) – Autorisation et fixation du prix de cession

Pôle - Technique et Environnement – Service Collecte, traitement et Valorisation des Déchets – D3E - Changement d'organisme coordonnateur - Modification administrative

Pôle - Technique et Environnement – Service Collecte, traitement et Valorisation des Déchets – Déchetterie de Pleine-Fougères – Modification des horaires d'ouverture.

Pôle Technique et Environnement – Service Environnement – SPANC - Réhabilitation des installations à risque - Programme de subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne - Convention de mandat au titre de l'année 2023

Pôle Ressources – Service Marchés Publics - Atelier technique – Travaux d'agrandissement - Lancement de la consultation en procédure adaptée et autorisation de signature des marchés publics

Pôle Ressources – Service Ressources Humaines – Convention Territoriale Globale - Création d'un emploi non permanent "Chargé-e de mission Jeunesse" à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet

Pôle Ressources – Service Ressources Humaines – Contrat d'assurance risques statutaires du personnel – Mandatement du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine et choix des risques à assurer

Pôle Ressources – Service Affaires Juridiques - Compte-rendu des délégations accordées au Président et au Bureau pour la période du 16/11/2022 au 31/12/2022



Pôle Ressources - Service Affaires Juridiques – Compte rendu des délégations accordées au Président et au Bureau entre le 16 novembre et le 31 décembre 2022

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, le (la) conseiller(ère) de la Communauté de communes, l'assurance de ma respectueuse considération.

**Le Président
Denis RAPINEL**



Le Conseil communautaire compte 41 conseillers(ères) communautaires titulaires, et 7 conseillers(ères) communautaires suppléant(e)s.

Communes	Nombre de conseillers (accord local)	Titulaires	Suppléants
Dol de Bretagne	8	Denis RAPINEL Stéphanie CHEREL Julien LEVERGNEUX Odile JOUQUAN Xavier COADIC Catherine BRIAND Jérôme DOLBOIS Marie-Odile MABILE	-
Pleine-Fougères	4	Louis THEBAULT Sylvie PIGEON Didier BRUNE Laëtitia LENFANT	-
Baguer-Morvan	3	Olivier BOURDAIS Sylvie COMMEREUC Gilles LEBRET	-
Baguer-Pican	3	Sylvie DUGUEPEROUX David GUILLOUX Eliane MASSON	-
Epiniac	2	Sylvie RAME-PRUNAUX Jean-Louis DESPRES	-
Roz-Landrieux	2	François MAINSARD Marie-José CAILLET	-
Cherrueix	2	Jean-Michel TAILLEBOIS Audrey BEREST	-
Mont-Dol	2	Marie-Elisabeth SOLIER Didier ROBINARD	-
La Boussac	2	Christine FAUVEL David VIGOUR	-
Saint-Broladre	2	Jean-François GOBICHON Delphine COLUSSI	-
Le Vivier-sur-Mer	2	Clarisse BARATAUD Arnaud VETTIER	-
Roz-sur-Couesnon	2	Christophe FAMBON Marie-Jeanne HENRI	-
Sougeal	1	Rémi CHAPDELAINÉ	Amyra DURET
Trans-la-Forêt	1	Janine LEJANVRE	Elisabeth BOURDIN
Sains	1	Nicolas BATHÉLLIER	Jean-Marie TASSEL
Saint-Marcen	1	Louis LEPORT	Xavier LEBRET
Broualan	1	André DAVY	Stéphane CHAPRON
Saint-Georges-de-Gréhaigne	1	Jean-Pierre HERY	Jean-Pierre ROUXEL
Vieux-Viel	1	Gérard DUFEU	Brigitte BARBIER



Pour les communes de moins de 1 000 habitants, le maire est seul(e) conseiller(ère) communautaire, et son (sa) suppléant(e) est le (la) 1^{er} adjoint(e). Ordre du tableau.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers(ères) communautaires ne disposent pas de suppléant(e)s. Dans ce cas, en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à donner une procuration de vote à un(e) autre conseiller(ère) communautaire titulaire de votre choix.

Merci de prévenir les services de la Communauté de communes (02.99.80.90.57) de cette procuration avant le déroulement de la séance.

PROCURATION DE VOTE

Je soussigné(e).....

Agissant en qualité de conseiller(ère) communautaire titulaire,

Empêché(e) d'assister à la réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel

qui se tiendra le.....

à

Donne pouvoir pour me représenter et émettre tout vote en mon nom à :

....., conseiller(ère) communautaire titulaire.

Fait à,

le.....

Signature